

BUDGET PRIMITIF 2026



BUDGET PRINCIPAL DU CCAS

Les principales évolutions du budget 2026 ont été présentées lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 25 février 2026.

Le budget 2026 présente l'équilibre suivant :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	EUROS		EUROS
<u>DÉPENSES</u>		<u>DÉPENSES</u>	
Chap. 011 : Charges à caractère général	310 469,85 €	Chap 13 : Subventions d'Investissement (subvention à verser au budget annexe)	0,00 €
Chap. 012 : Charges de personnel	170 496,00 €		
Chap. 65 : Autres charges de gestion courante (dont 177 882,64 € de subvention d'équilibre prévue à verser au budget annexe)	290 082,64 €	Chap 20 : Immobilisations incorporelles	8 000,00 €
Chap. 67 : charges exceptionnelles	1 000,00 €	Chap 21 : Immobilisations incorporelles	14 787,78 €
Chap. 68 : Dotation aux provisions semi-budgétaires (risques statutaires)	61 304,64 €		
Chap. 042 : Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	5 408,68 €		
	838 761,81 €		22 787,78 €
<u>RECETTES</u>		<u>RECETTES</u>	
Chap. 70 : pdts des services (dont 28 000€ de refacturation au budget annexe)	204 400,00 €	Chap 10 : Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA = recette propre d'investissement)	843,59 €
Chap. 74 : Dotations et participations (FCTVA)	78,55 €		
Chap. 75 : Autres produits de gestion courante (dont la subvention communale)	450 000,00 €		
Chap. 77 : Produits exceptionnels	1 000,00 €	Chap 040 : Opérations d'ordre entre sections (Autofinancement net pour équipement)	5 408,68 €
002 : Résultat reporté de 2025	183 283,26 €	001 : Résultat reporté de 2025	16 535,51 €
	838 761,81 €		22 787,78 €